



La mise en place du nouveau gouvernement s'accompagne d'annonces sur la mise en œuvre du prélèvement à la source (report ou arrêt ?) qui suscitent nombre d'interrogations. Mais, il n'y a pas que la question du prélèvement à la source, les nouvelles orientations politiques pour la DGFIP vont également signifier de nouveaux changements.

Or, partout, les agents sont confrontés à la surcharge de travail générée par les suppressions d'emploi, tandis que les centres des finances publiques sont fragilisés dans leur existence même. Toutes les réformes provoquent une concentration des structures et le regroupement des agents dans des sites de plus en plus importants. La contraction des crédits de fonctionnement met à mal le bon exercice des missions. Ceci a des incidences sur la qualité du service rendu à l'utilisateur, ce qui dégrade la perception d'une sensation de satisfaction du travail bien fait. Dans tous les services, il y a accentuation de la souffrance au travail.

Et pourtant, dans ce monde merveilleux, il y a une personne qui est satisfaite : le directeur général !

Ainsi, alors que le contexte des élections impliquait des inconnues quant à la feuille de route gouvernementale, le directeur général a initié des nouveaux chantiers d'ampleurs comme avec le Cadastre...

Dans le même temps, il accentue encore ses attaques contre les droits et garanties des personnels en remettant en cause les règles de gestion. Pour cela, il n'a aucun scrupule à priver les agents de leur outil de défense de représentation en réduisant les moyens de leurs élus des personnels.

Pour la CGT Finances Publiques, le directeur général doit assumer sa fonction de pilotage de la direction, il n'a cependant pas la légitimité à engager des réformes lourdes de conséquences pour le futur de la DGFIP.

Face aux incertitudes actuelles, la CGT Finances Publiques estime que le directeur général doit s'arrêter dans la mise en œuvre des réformes régressives, et surtout elle exige qu'il respecte les moyens de défense collectifs et individuels des personnels.

fichiers:



[Télécharger tract_legitimite_1er_juin_2017.pdf](#) (782.96 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Mobilisations 2017](#)

[Prélèvement à la source](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
